

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [5]

Rubrik: Dossier : informatique : apprivoiser le monstre froid

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informatique : apprivoiser le monstre froid

L'informatique fait désormais partie intégrante de notre environnement, à tel point que le magazine américain « Time » a décerné à l'ordinateur domestique le titre d'« homme de l'année 1982 ». Or, nous ne savons toujours pas ce qu'il faut penser de cette intrusion. Devons-nous la craindre, parce qu'elle changera inéluctablement notre société et nos modes de vie, ou pouvons-nous espérer nous en servir sans nous y sentir asservis ? Et si c'était là, pour les femmes, une chance d'accéder sur un pied d'égalité à une nouvelle forme de culture ?

Une journée d'information de l'ASF

L'informatique a connu un développement si rapide qu'elle ne cesse de susciter des interrogations. Quasiment née hier, elle est déjà présente dans les administrations, les grandes entreprises industrielles et commerciales, les centres de recherche, mais elle passe aussi désormais dans les petites entreprises, et on parle de son entrée dans les foyers. Déjà la génération née avec l'informatique se familiarise avec elle par les jeux vidéo ou par des cours plus substantiels.

L'Alliance des Sociétés Féminines Suisses a jugé utile de se pencher sur ce phénomène, en invitant les femmes à une journée d'information, le 5 février dernier.

Du transistor au microprocesseur

Avec l'électronique, il y a quelque quarante ans, nous avons vu le transistor remplacer les « lampes » des premières radios et du premier ordinateur. Il fait marcher quotidiennement nos TV ou notre machine à laver. Avec la microélectronique, il y a vingt ans, on a réussi à miniaturiser le transistor au point de le réduire à un minuscule circuit intégré ou microprocesseur et de le fixer en bataillons serrés sur un chip. Ainsi est née une technologie qui s'est développée selon une courbe exponentielle, et dont on peut dire qu'elle est à la fois meilleure, meilleur marché et plus sûre qu'aucune autre. Le circuit intégré est au cœur de l'ordinateur d'aujourd'hui : avec lui, on est entré dans l'ère de l'informatique.

L'ordinateur sert aussi bien à enregistrer des données et à les restituer instantanément sur demande, qu'à faire, à la seconde, des calculs qui auraient pris des heures ou des jours, ou qu'à commander des machines-outils, jusqu'aux robots y compris. Il est à la mémoire et au cerveau ce que l'outil



Une photocomposeuse au travail

est à la main : un instrument qui augmente les possibilités en accélérant et facilitant le travail. S'il permet d'aborder des problèmes jusqu'ici insolubles, il reste que c'est l'homme, et lui seul, qui pose les questions, détermine le travail, utilise les renseignements fournis.

Cinq catégories de problèmes

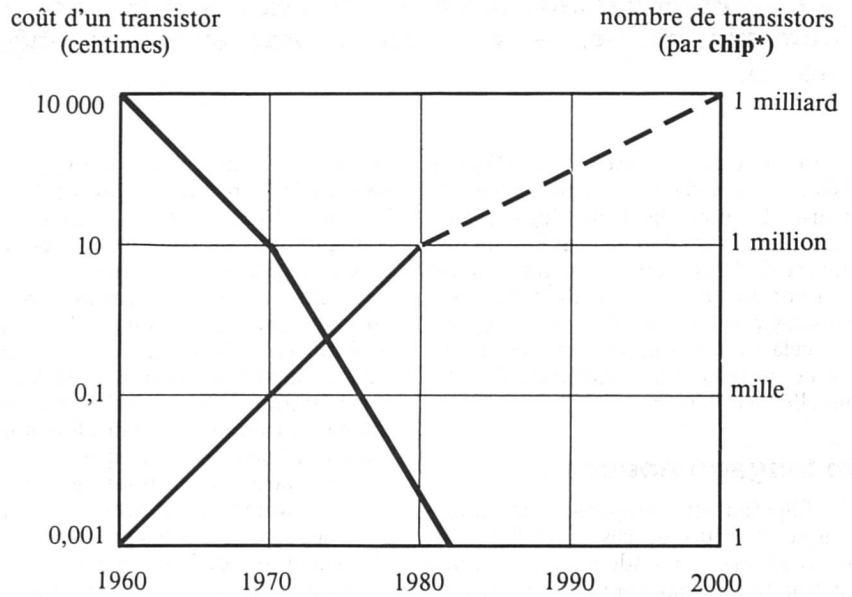
Après une initiation à l'informatique par le professeur Mey, directeur de l'Institut de mathématiques appliquées de l'Université

de Berne, les participantes à la journée de l'ASF ont été appelées à réfléchir avec l'ingénieur Philippe Dreyfus, de Paris, à l'influence majeure de l'informatique dans cinq grandes catégories de problèmes préoccupants. Dans chacun d'eux, on peut juger les effets de l'informatique en optimiste ou en pessimiste, en souligner les aspects positifs ou les conséquences négatives. Ainsi, dans l'économie, il y a accroissement de la productivité et de la qualité, diminution de travaux pénibles (à la chaîne), économies d'énergie et des ressources naturelles ; mais l'informatique peut être

Photo BIT

Le secret de l'informatique

la miniaturisation en microélectronique



* chip : plaquette de cristal de silice de 40 mm²

rendue en partie responsable du chômage ; dans l'environnement social, bien des travaux monotones sont supprimés, grâce à la bureautique par exemple, mais les travailleurs d'un certain âge ont de la peine à assimiler le fonctionnement et le rythme de l'informatique, les reconversions sont parfois pénibles ; dans l'environnement politique, le stockage de données par l'administration a des avantages pratiques, mais il faut établir une réglementation qui protège l'individu ; notons qu'elle existe dans certains cantons et qu'on la prépare en droit fédéral ; dans l'environnement culturel, si les possibilités d'échanges et de communications se sont multipliées pour le plus grand bénéfice de la recherche, il y a une emprise croissante des Etats-Unis sur l'Europe, parce que les banques d'informations sont plus développées de l'autre côté de l'Atlantique ; en matière d'indépendance nationale, la situation est analogue : les industries sont condamnées à l'informatique si elles veulent rester compétitives, mais l'Europe et le Japon sont dépendants des Etats-Unis, qui sont à l'origine de la technologie de base et peuvent en faire un moyen de pression.

Dans l'après-midi, les participantes (de tous âges, notons-le) avaient le choix entre onze groupes de discussion avec des spécialistes.

Ne pas manquer le virage

Dans les craintes que l'informatique fait naître, il y a, d'une part, pour les non initiés, le caractère mystérieux de son origine et de son fonctionnement, d'autre part, son développement d'une rapidité proprement foudroyante et l'ampleur des problèmes qu'elle permet de traiter. On touche aux limites de ce que le « laïc » peut saisir : à l'infiniment petit du côté de l'électron, à l'infiniment grand du côté de l'exploration de l'espace.

La réponse à la plupart des questions, c'est qu'il faut se familiariser avec l'informatique, l'appriivoiser ; la comprendre au moins dans les possibilités qu'elle ouvre à l'homo sapiens et à l'homo faber de la fin du XXe siècle, mais aussi dans ses implications pour notre société : elles exigent une information générale facilement accessible à tout le monde, et une formation spécialisée pour ceux qui en ont besoin. Or, information et formation n'ont pas marché de pair avec l'évolution technique, les spécialistes manquent partout, c'est une question dont il est urgent de s'occuper.

De nouvelles professions s'ouvrent, les femmes ont leur place à y prendre, elles ne doivent pas manquer le virage.

Il en va de l'informatique comme, depuis toujours, de tous les outils que l'homme a inventés : du moment qu'un outil existe, il s'en sert. Et si l'outil le libère de tâches fatigantes ou fastidieuses, il peut consacrer les forces et le temps libérés à enrichir sa vie par ailleurs. L'informatique n'entraîne pas forcément une déshumanisation du travail et de la vie. Au point de vue de l'éthique, l'informatique est neutre, elle sera ce qu'on voudra qu'elle soit. ●

Perle Bugnion-Secretan

Une priorité : la formation

Vaste programme que celui mené à bien, entre 1980 et 1982, par le Club de Lausanne des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales (BPW) : il s'agissait, à travers un cycle de visites et de conférences étalé sur deux ans, de faire le tour des principales applications actuelles de l'informatique, et d'engager sur cette base une réflexion pour l'avenir. Le rapport de synthèse de ce cycle d'études vient de sortir.

De la gestion par ordinateur d'une grande bibliothèque à la composition intégrée dans l'imprimerie, de l'électronique médicale à la bureautique et aux banques de données, jusqu'à la création musicale par synthétiseur, les BPW lausannoises ont eu tout loisir, non seulement de se familiariser quelque peu avec les aspects techniques de l'informatique, mais surtout de s'interroger sur ses répercussions.

Elles ont, tout d'abord, été frappées par le défi lancé par l'informatique aux femmes en tant que garantes de la transmission des valeurs essentielles de la société. Car il est bien clair que désormais, les modes traditionnels de cette transmission ne suffisent plus. Or, les femmes sont mal préparées à répondre aux nouvelles demandes d'information qui leur parviennent, notamment de la part de leurs enfants.

D'autre part, l'informatique est devenue désormais une grille quasi-universelle pour l'approche des problèmes complexes de l'organisation professionnelle et sociale ; ces problèmes interpellent de plus en plus directement les femmes... en partie aussi grâce au temps libéré par les applications quotidiennes de l'électronique ! Elles doivent devenir capables d'exploiter les nouvelles techniques dans le sens d'une

humanisation de la société conforme à la vision pragmatique qui leur est propre.

En conclusion, le rapport des BPW insiste sur l'importance primordiale de la formation aussi bien au niveau scolaire que dans le cadre du recyclage que beaucoup de femmes sont poussées à entreprendre du fait de l'incidence même du développement de l'informatique sur le marché du travail. — (sl)

¹Paradoxes et servitudes de l'informatique dans les années 1980 - Cycle d'études du club BPW de Lausanne, 1980-82

Pour tout renseignement sur les centres d'enseignement de l'informatique, s'adresser à l'Ecole Fax, rue de Lausanne 20, 1201 Genève, tél. (022) 32 06 87.

Le mini-ordinateur et son utilisation aux Etats-Unis

— traitement de texte	64 %
— analyse financière	53 %
— comptabilité	38 %
— accès aux banques de données	36 %
— dossiers du personnel	31 %
— graphiques	22 %
— engineering	20 %
— éducation	18 %
— paies du personnel	16 %
— impôts et taxes	13 %
— production	6 %

Source : Fortune, 18.10.1982, in Manpower Argus N° 147, décembre 1982/janvier 1983.

L'homme de l'année et nous

« La nouvelle technologie — ordinateurs, machines à traitement de texte, calculatrices électroniques, etc. — est-elle un instrument de libération ou d'oppression des femmes ? ».

Cette question, posée par l'équipe d'Isis¹, contient, dans ses termes mêmes, la réponse. La nouvelle technologie est un instrument. Et celui-ci ne peut être un instrument de libération que si les femmes l'utilisent en tant que tel. Si la nouvelle technologie est un instrument d'oppression, cela signifie que les femmes, à leur tour, ne sont plus que l'instrument de cette nouvelle technologie.

Un langage nouveau

Le fulgurant développement de l'informatique au cours de ces vingt dernières années a placé le monde adulte dans une situation totalement nouvelle, où les femmes sont, peut-être pour la première fois dans l'histoire, sur un pied d'égalité avec les hommes. En effet, nous nous trouvons tous confrontés à un langage nouveau, un mode de communication auquel rien, dans notre formation antérieure, ne nous a préparés.

Paradoxalement, en tant que femmes, nous serions même plus à l'aise pour saisir et intégrer ces données nouvelles. Non pas, comme le suggérait Philippe Dreyfus dans sa communication lors de la journée « Informatique » organisée par l'ASF (voir article ci-dessus), parce que l'informatique « correspond bien à votre caractère (Mesdames), à vos qualités d'organisation, de méthode, et qu'elle n'exige aucune force physique ». La raison est tout autre et ne tient pas à notre « caractère » mais au fait que nous sommes déjà habituées à nous mouvoir dans une langue qui n'est pas la nôtre, une langue qui reflète un monde où c'est l'autre — l'homme — qui constitue la norme (cf FS janvier 1982).

Un apprentissage linguistique

De nombreux auteurs se sont déjà attachés à montrer l'existence de deux langues, une langue normative masculine, et une langue périphérique féminine. Ces analyses du bilinguisme des femmes n'ont pas pour seul but d'enrichir la linguistique. Elles permettent également aux femmes de prendre conscience que leur adaptation à la langue des hommes s'est faite par un apprentissage culturel. Le processus est, à notre sens, similaire à celui requis pour la compréhension du langage informatique.

Microprocesseurs, kilooctets, logiciels, interfaces et périphériques ne sont que les instruments d'un langage que nous ne connaissons pas : autrement dit, d'un mode de communication auquel nous n'avons pas accès faute d'en comprendre les termes. Or, « l'informatique est devenue au-

jourd'hui un outil d'une plasticité à peu près totale. Son organisation peut se couler, sans obstacle majeur, dans toutes les configurations de pouvoir. Elle bouleversera les règles et les conditions de concurrence entre de nombreux agents économiques, confirmera ou annulera des rentes de position entre le centre et la périphérie dans la plupart des organisations. Mais cette pénétration diffuse entraînera des modifications profondes dans des fonctions essentielles (médecine, enseignement, droit, sécurité sociale, conditions de travail), et par une transparence accrue, mettra en cause les sécurités et les privilèges nés des zones d'ombre de la société ».²

Devant l'enjeu de l'informatique, que peuvent faire les femmes ?

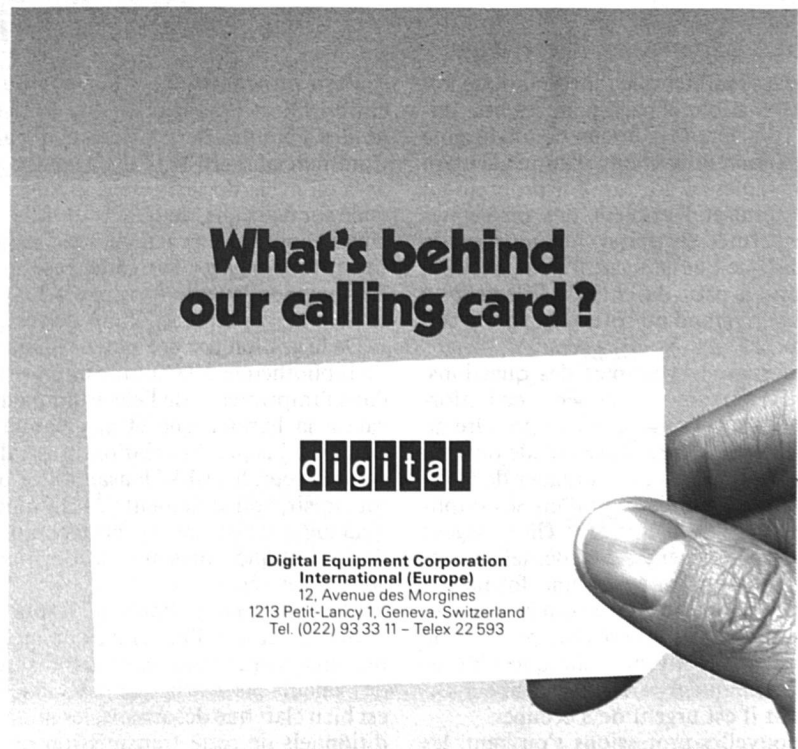
Il faut ici envisager plusieurs aspects. Ceux relatifs aux femmes déjà confrontées à l'introduction des ordinateurs dans les

différents services administratifs. C'est le cas des secrétaires, dactylos, employées de bureau, etc., qui ont dû, pour garder leur emploi, faire une reconversion à l'intérieur de leur profession.

Il faut également envisager les aspects relatifs à l'utilisation que peuvent faire les femmes du développement des professions de l'informatique.

Les femmes et la bureautique

Qu'est-elle exactement, cette bureautique, dont on nous dit qu'elle révolutionne le travail administratif ? Il s'agit de l'« application de l'informatique aux travaux de bureau afin, entre autres, de traiter les messages formels et les textes d'une manière automatisée. Elle recouvre aujourd'hui quatre applications principales : le traite-



A computer company rapidly approaching the four billion dollar mark, with 67,000-plus employees and 360,000 computer installations worldwide. Growing at an average of thirty per cent every year.

We're one of the world's leading computer companies — we make microcomputers, minicomputers and large systems. The secret of our success is that we've

always tried to make computers more manageable because that helps make your business more manageable, too.

That's our calling card. If you have a problem our kind of thinking, experience and advanced technology might help solve why not send us yours? European headquarters is right here in Switzerland.

ment de textes, le courrier électronique, la gestion du temps et la gestion des mémoires individuelles».³

On a beaucoup parlé des effets néfastes de la longue station assise devant les écrans cathodiques. Adeptes de la qualité du travail et de l'ergonomie d'un côté, adeptes de l'informatique à tout crin de l'autre, chacun y va périodiquement de ses arguments quant aux méfaits ou aux bienfaits de la bureautique. Si l'on s'accorde généralement, de part et d'autre, pour admettre qu'un opérateur ou une opératrice de données, travaillant sur écran cathodique, ne devrait pas faire ce travail plus de quatre heures par jour sous peine de lésions physiques éventuelles (en particulier aux yeux), les points de vue divergent dès que l'on entre dans le domaine tangent de l'humanisation ou de la déshumanisation du travail.

Que veulent les femmes ?

Les professions de bureau sont, comme chacun sait, quasi exclusivement féminines. Déshumanisation du travail, femmes-robots, licenciements, etc., ont fait couler beaucoup d'encre. L'approche de la question demeure toujours la même : quels sont les effets sur les femmes — cette masse « muette » — de la robotisation croissante ? Le vice-président de la CAP-SOGETI (Paris), nous a fourni, à la journée de l'ASF, un bon exemple de la nécessité qu'il y a de ne pas penser pour les autres, mais avec les autres : « Dans mon équipe, (je cite de mémoire), nous avons eu l'idée de rendre plus intéressant le travail des femmes chargées de l'entrée des données. Au lieu de retaper mécaniquement une liste de données pour la faire entrer dans l'ordinateur, nous leur avons proposé de les initier à la codification afin de leur permettre d'avoir ainsi un travail plus varié. Eh bien, elles ont refusé. Car, ont-elles dit, pendant que nous faisons l'entrée des données, nous pensons à autre chose, à ce que nous allons préparer pour le repas du soir, aux problèmes des enfants, aux vacances...

Tandis que là, vous nous proposez un travail qui, finalement, n'est pas tellement plus intéressant, et sur lequel, en plus, il faut nous concentrer ». L'anecdote est intéressante à plus d'un titre. Car elle montre, d'une part, que la généreuse équipe dirigeante de CAP-SOGETI est passée à côté de l'esprit dans lequel travaillaient les encodeuses, et, d'autre part, que les femmes, en refusant une proposition qui partait sans doute d'un bon fond, se sont trouvées perpétuer une situation qui, par ailleurs, est dénoncée : la déshumanisation du travail.

Bornons-nous, pour l'instant, à constater que « l'informatisation des tâches répétitives et ennuyeuses n'est acceptable que dans la mesure où elle permet l'introduction d'éléments de créativité et une amélioration des services auprès des opératrices et des consommateurs en général ».⁴

PROGRESSEZ AVEC L'INFORMATIQUE

cours intensifs d'initiation, de Basic,
traitement de texte,
visicalc



Centre Micro Informatique

8, JAMES-FAZY / GENÈVE / ☎ 31 90 90

Quel apprentissage ?

Qu'en est-il de l'étude de ces nouvelles techniques dans les écoles de secrétariat ? Nous avons mené notre enquête en ville de Genève. A très peu d'exceptions près, toutes les écoles ont ajouté l'ordinateur à leur parc de machines. Ainsi, les élèves ont-elles, en cours de formation, la possibilité de se familiariser avec la nouvelle technologie. Encore faut-il, cependant, que la formation elle-même s'adapte aux nouvelles techniques. Comme le fait remarquer une étude du Bureau International du Travail⁵, « ce n'est pas simplement en remplaçant la machine à écrire dans les salles de cours par des systèmes de traitement de textes que les femmes recevront la formation qu'exige l'introduction des systèmes électroniques. Il ne s'agit plus de fournir des qualifications liées à des activités déterminées, mais d'assurer une compréhension plus large ou d'ouvrir l'esprit à l'organisation d'ensemble. La formation en tant que système doit jeter les bases d'un recyclage permanent qui se poursuivra tout au long de la vie professionnelle ».

Quant à celles qui, dans leur travail, sont confrontées à l'ordinateur, il n'y a pas de miracle. Pour grimper dans la hiérarchie et avoir une activité plus intéressante, il faut travailler. Prendre des cours du soir, par exemple, pour apprendre la programmation. Certaines le font, qui sont aujourd'hui secrétaires à mi-temps et programmatrices débutantes pour l'autre moitié du temps. Non qu'elles voudraient absolument faire carrière dans l'informatique, mais, plutôt, elles visent à un travail plus intéressant et moins monotone.

Morale de l'histoire : il en est de l'ordinateur comme de n'importe quel outil de travail, il faut apprendre à le maîtriser. On n'a rien sans rien. ●

Martine Grandjean

¹ Women and new technology, *Women's International Bulletin*, Isis, N° 24, septembre 1982, Genève.

² Simon Nora et Alain Minc, *L'informatisation de la société*, La documentation française, Paris, 1978.

³ *La Suisse*, 8.3.1983.

⁴ La santé, la sécurité et les terminaux à écran cathodique, *Communiqu'elles*, septembre 1982, Montréal.

⁵ Diane Werneka : *Microelectronics and office jobs — The impact of the chip on women's employment*, BIT, Genève, 1983.

Quelle protection contre les abus ?

Si nous sommes tous « fichés » à un titre ou à un autre, quelle protection avons-nous, simples citoyens, contre une utilisation abusive éventuelle des renseignements que stockent sur nous — bien souvent à notre insu — les ordinateurs ?

Quelques cantons romands ont déjà répondu à la question — Genève, Vaud et Neuchâtel — qui ont promulgué une loi en la matière. Pour les autres, ils disposent maintenant d'un guide.

Les chefs des départements cantonaux de justice et police viennent, en effet, de terminer une « loi modèle sur la protection des données personnelles dans le secteur public », dont ils espèrent qu'elle servira de référence aux cantons non encore pourvus dans le domaine. Parmi les informations à propos desquelles une protection efficace est requise, mentionnons celles concernant « les opinions ou les activités religieuses, philosophiques ou politiques, la sphère intime, l'état psychique, mental ou physique, ainsi que les infractions commises et les peines encourues ».

Les cantons ne sont pas seuls à traiter de la question. Sur le plan fédéral, « les travaux permettent, d'ores et déjà, comme le soulignait le Dr iur. Lisa Bener-Wittwer à la journée de l'ASF, de conclure qu'une seule loi sera promulguée pour protéger la personnalité contre les atteintes dont elle peut faire l'objet à la suite du traitement des informations la concernant. Cette conclusion semble fort logique ; toutefois, des problèmes considérables peuvent se présenter lorsqu'il s'agit de cerner des actes en apparence semblables, mais de portée différente selon qu'ils émanent de particuliers ou de l'administration. Dans l'intérêt des justiciables, le législateur devra donc faire preuve de beaucoup de doigté dans ce domaine relativement nouveau et d'un accès difficile »

— (mg)